

Namèche, le 27 mai 2020

Intensification des activités à la carrière de Marchempré

Mesdames, Messieurs,

Notre société, active depuis 1937, est continuellement amenée à saisir de nouvelles opportunités et ce, afin de faire face à des marchés de plus en plus complexes, notamment dans les marchés classiques de la pierre dolomitique et calcaire. Ces projets sont essentiels afin d'assurer une pérennité de nos activités [dans un contexte sous pression, économiquement et socialement].

A ce titre, début janvier 2020, les opérations à la carrière de Marchempré se sont intensifiées.

Le calcaire extrait de la carrière est principalement destiné à la production de moellons et à la fourniture de pierre pour un producteur local de granulats. Pour mémoire, l'extraction de la pierre est une activité essentielle dans la mesure où elle contribue à l'amélioration des infrastructures routières et urbanistiques, à l'élaboration de produits de base essentiels à diverses activités telles la construction, la chimie, l'environnement, l'agriculture ...

Nous sommes restés à l'écoute des préoccupations des riverains concernant l'intensification de ces activités (extraction, production et chargement). C'est pour cette raison que nous avons mis en place les mesures suivantes :

- Les activités de production sont planifiées uniquement en semaine (du lundi au vendredi), entre 6 heures et 19 heures ;
- Lors des tirs de mines, les niveaux de vibrations seront systématiquement mesurés et feront l'objet d'un suivi assidu ;
- Le bruit résultant de la préparation des moellons fait également l'objet d'une attention particulière ; nous examinons d'autres solutions techniques pour la production des moellons ; la réduction des niveaux sonores fait partie intégrante des objectifs que nous nous sommes fixés ;
- Par temps sec, les pistes en carrière seront arrosées de manière à limiter les émissions de poussières ;
- Une balayeuse nettoiera régulièrement la RN90 à la hauteur de l'entrée de la carrière de Marchempré.

Enfin, nos services production et environnement sont à votre écoute et, dans un esprit constructif, veilleront à intégrer vos remarques afin d'assurer l'amélioration continue de nos activités et de leur intégration dans l'environnement local. En particulier, si vous avez des questions au sujet de l'exploitation de la carrière de Marchempré, M. Christian Jodard, technicien environnement, est joignable en semaine au 0474 42 35 27.

Les mesures mises en œuvre s'inscrivent dans notre volonté d'amélioration continue de nos activités en prenant en compte vos préoccupations.

Vous remerciant de votre coopération et de votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Antoine Riguelle
Directeur Dolomies de Marche-les-Dames

Lhoist Western Europe

Dolomies de Marche-les-Dames S.A.

Rue Haigneaux 1 à BE-5300 Namèche - Tél. +32 81 58 62 11 - RPM Nivelles - TVA BE 0425.225.234 - www.lhoist.com